

M. Munro (Esquimalt-Saanich): C'est anticonstitutionnel.

M. Andres: De nombreuses critiques sont formulées contre les sénateurs, et l'utilité de l'autre endroit a été contestée. Le député a invoqué d'autres arguments valables.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Par exemple?

M. Andres: Il a formulé certains arguments valables à l'appui de sa proposition tendant à abolir l'autre endroit. Nous pourrions nous occuper de ces choses à la Chambre, a-t-il déclaré. Je souscris à nombre de ces arguments. Quoi qu'il en soit, l'honorable représentant a oublié un aspect très important de notre société, notamment notre liberté d'action. Je voudrais lui rappeler un dicton: le prix de la liberté est une éternelle vigilance. Nous devrions tous le garder à l'esprit et nous en pénétrer. Les membres de l'autre endroit sont là, vigilants, alors que nous nous hâtons et quelquefois nous nous comportons de façon irrationnelle en recourant à des expédients politiques. Ce sont les membres de l'autre endroit qui nous ramènent au bon sens. Je fais grand cas de l'autre endroit et des raisons qui motivent la nomination des sénateurs.

On a beaucoup parlé de démocratie et du fait que l'abolition du Sénat ne serait pas démocratique. Mais les mots doivent être suivis d'actes, et je crois fermement dans le processus démocratique. D'autre part, je reconnais que la démocratie est une forme de gouvernement qui peut être fort encombrante. Mais, c'est une forme de gouvernement qui représente le peuple. A mon avis, l'abolition du Sénat serait un autre pas vers la perte de cette protection de notre liberté. Si le député de Winnipeg-Nord-Centre réussissait à faire adopter sa proposition, je ne serais pas surpris si lui ou quelqu'un du même bord présentait avant longtemps un autre bill, mais cette fois-ci pour abolir la Chambre.

Des voix: Oh, oh!

M. Guay (Saint-Boniface): Non, Stanley ne nous ferait jamais ce coup-là.

M. Andres: Je ne pense d'ailleurs pas que le député arrive jamais à ses fins, puisqu'il n'y est pas arrivé en une trentaine d'années, bien qu'il croit avoir fait du progrès dans ce domaine. Quant à moi, je prétends le contraire et je dirai même que l'autre endroit a acquis de l'importance depuis les quelques brèves années que je suis ici, mais qui m'ont suffi pour apprécier et respecter les idéaux du Sénat et pour reconnaître le talent avec lequel les sénateurs s'acquittent de leurs travaux de comité. J'estime que c'est un honneur que d'avoir une Chambre haute, ce rampart de notre liberté.

Des voix: Bravo!

M. Andres: On a beaucoup parlé dans les différentes provinces et à l'étranger d'abolir la Chambre haute, mais n'oublions pas qu'il n'y a plus de représentants élus dans d'autres pays et que ce sont des gouvernements totalitaires qui y règnent. J'espère que nous ne verrons jamais une telle chose se produire au Canada où nous jouissons de la liberté. J'espère que nous ne

Tarif des douanes

connaîtrons jamais ce genre de dictature ou de régime totalitaire.

Des voix: Bravo!

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Le vote.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): Comme il est 6 heures et que l'heure réservée à l'étude des initiatives parlementaires est expirée, je quitte le fauteuil jusqu'à 8 heures.

(La séance est suspendue à 6 heures.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 8 heures.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LE TARIF DES DOUANES

MESURE MODIFICATIVE

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Macdonald (Rosedale): Que le bill C-15, tendant à modifier le Tarif des douanes, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité plénier.

M. Fred McCain (Carleton-Charlotte): Monsieur l'Orateur, la raison donnée par le ministre des Finances (M. Macdonald) pour ne pas avoir rétabli certains droits de douane qui avaient été abaissés est la création d'emplois. C'est une raison fort logique et convenable, mais arrêtons-nous à une des industries qui sera vivement éprouvée par l'absence de protection douanière, c'est-à-dire l'industrie de la mise en conserve des viandes.

Cette industrie fait état de ventes annuelles qui dépassent 3.5 milliards de dollars. Elle se place au troisième rang de toutes les industries manufacturières. Elle arrive au second rang pour le prix de la matière première utilisée, soit presque 3 milliards de dollars. Cette matière première est produite sur place, monsieur l'Orateur. Cette industrie dépense tous les jours pour 6 millions de dollars de bétail et emploie une main-d'œuvre totale de près de 33,000 personnes. Elle paie annuellement 337 millions de dollars en salaires; donne tous les ans en impôts 20 millions de dollars et dépense pour 20 millions de dollars de carburant et d'électricité. Je pense que ces chiffres montrent bien que s'il y a une industrie qu'il faut protéger, pour des raisons d'emploi et d'apport à l'économie, c'est bien l'industrie de la mise en conserve des viandes.

● (2010)

Si nous ne protégeons pas les producteurs qui fournissent sa matière première à cette industrie, cela aura des conséquences néfastes dans le domaine de l'emploi, et je suis d'avis que les numéros tarifaires qui ont été révisés à cause de leur capacité de création d'emploi passent bien après l'industrie de la mise en conserve des viandes. Sans parler des difficultés que vont connaître ceux qui vendent à des prix inférieurs aux prix de revient.